

LECTURE THÉMATIQUE
DES TEXTES OFFICIELS RÉGISSANT
LE SYSTEME ÉDUCATIF & L'EPS



L'ÉVALUATION

Vincent LAMOTTE

SOMMAIRE

L'évaluation de l'EPS aux examens

Lycée général et technologique. Lycée professionnel

- Tableau synthétiques : lycée général et technologique ; lycée professionnel
- Bac général et technologique (Circulaire 26/9/2029)
 - * Champ d'apprentissage 1
 - * Champ d'apprentissage 2
 - * Champ d'apprentissage 3
 - * Champ d'apprentissage 4
 - * Champ d'apprentissage 5



**LYCEE - séries générales et technologiques
(Arrêté 21/12/2011 & Circulaire 26/9/2019)**

Enseignement commun	Enseignement optionnel
<ul style="list-style-type: none"> - Le candidat est évalué sur trois épreuves (ensemble certificatif choisi par le candidat) relevant de trois champs d'apprentissage différents. Deux d'entre elles au moins s'appuient sur des activités issues de la liste nationale des activités, la troisième peut s'appuyer sur une activité issue de la liste académique ou de l'activité établissement. La note finale est la moyenne de ces trois épreuves. - Le référentiel précise les degrés d'acquisition des trois attendus de fin de lycée (AFL) des programmes. Il définit un seuil de performance national médian (passage du degré 2 au degré 3). - L'évaluation porte sur les 3 AFL : 12 points sur S'engager pour produire une performance (AFL1) et 8 points sur S'entraîner (AFL 2) et Coopérer, rôles (AFL 3). - La co-évaluation est réalisée par deux enseignants d'EPS de l'établissement, dont l'un des deux est l'enseignant du groupe classe. - Le protocole d'évaluation, composante obligatoire du projet pédagogique de l'établissement, définit la déclinaison du référentiel national pour chacune de ces activités. - La commission académique d'harmonisation harmonise les notes, valide les protocoles d'évaluation des établissements. 	<ul style="list-style-type: none"> - Sur le cursus lycéen de trois années, l'enseignement optionnel d'EPS permet de découvrir et/ou d'approfondir de trois à six activités physiques sportives et artistiques relevant de plusieurs champs d'apprentissage - Les attendus de fin de lycée (AFL) sont identiques à ceux définis par champ d'apprentissage dans le programme de l'enseignement commun. - Une compétence relative à la réalisation d'une étude associée à une soutenance orale : « Élaborer, mettre en œuvre, seul ou en groupe, une étude, liant les sciences et/ou les technologies avec une ou des activités physiques sportives et artistiques et soutenir son dossier d'étude devant un jury ». L'évaluation de ce dossier d'étude s'appuie sur le travail réalisé et sur une soutenance orale devant deux enseignants d'EPS dont obligatoirement celui qui conduit cet enseignement.
<p>Le contrôle adapté destiné aux candidats reconnus en situation de handicap ou présentant une inaptitude partielle, peut être effectué soit en contrôle en cours de formation selon des modalités proposées par l'établissement et arrêtées par le recteur, soit en examen ponctuel terminal</p>	
<ul style="list-style-type: none"> - L'examen ponctuel terminal s'appuie, pour l'enseignement commun, sur deux activités, pour lesquelles l'évaluation s'effectue en général au cours d'une seule journée pour un même candidat. - L'examen ponctuel terminal pour l'enseignement facultatif de l'EPS s'effectue sur une épreuve composée d'une prestation physique et d'un entretien. 	

**LYCÉE – Bac pro, CAP, BEP
(Arrêté du 15/7/2009 & Note de service du 8/10/2009. Arrêté 11/7/2016. Circulaire du 4/4/2017)**

<ul style="list-style-type: none"> - Dans le cadre du contrôle en cours de formation, chaque candidat doit réaliser un ensemble certificatif composé de : <ul style="list-style-type: none"> * Trois épreuves relevant de trois compétences propres à l'EPS différentes pour le baccalauréat professionnel (en tenant compte des PFMP : possibilité de capitaliser une épreuve dès la classe de 1ère). * Deux épreuves relevant de deux compétences propres à l'EPS différentes pour le CAP et BEP. - La notation de chaque épreuve au baccalauréat professionnel est effectuée par l'enseignant du groupe-classe qui met en œuvre l'enseignement d'E.P.S. - Seuls les handicaps ne permettant pas à l'intéressé une pratique adaptée au sens de la circulaire n° 94-137 du 30 mars 1994 entraînent une dispense d'épreuve. - Pour chaque établissement et pour chaque diplôme, un projet annuel de protocole d'évaluation précise les ensembles d'épreuves proposés aux élèves et le calendrier des contrôles. - À l'issue des contrôles, la commission académique d'harmonisation et de proposition des notes analyse les notes qui lui ont été transmises et procède à leur harmonisation éventuelle. Elle communique ensuite les notes harmonisées au jury de l'examen considéré. 	
CAP, BEP	Bac PRO
<ul style="list-style-type: none"> - Pour les candidats suivant une formation conduisant au baccalauréat professionnel, ces deux épreuves se déroulent en classe de première professionnelle. - Pour les candidats suivant une formation conduisant au certificat d'aptitude professionnelle, ces deux épreuves se déroulent en première ou deuxième année de formation. - Pour chaque ensemble certificatif, une des épreuves au moins est choisie sur la liste nationale. La seconde peut être issue d'une liste académique. - Les notes sont attribuées en référence au niveau 3 du référentiel de compétences attendues fixé par les programmes. 	<ul style="list-style-type: none"> - Deux des épreuves au moins sont choisies sur la liste nationale. La troisième peut être issue d'une liste académique. - Le candidat choisit en classe terminale un « ensemble certificatif », faisant appel au maximum à une unité de formation évaluée en classe de première, les deux autres sont obligatoirement validées en classe terminale. - Les notes sont attribuées en référence au niveau 4 du référentiel de compétences attendues fixé par les programmes. - La notation est individuelle, que la prestation soit individuelle ou collective.
<ul style="list-style-type: none"> - Dès lors que le handicap ou l'inaptitude partielle attestée par l'autorité médicale scolaire ne permet pas une pratique assidue des activités constituant les ensembles certificatifs proposés, mais autorise une pratique adaptée de certaines activités, les candidats relevant du contrôle en cours de formation sont évalués : <ul style="list-style-type: none"> - pour l'examen du CAP et du BEP, sur au moins une épreuve adaptée ; - pour l'examen du baccalauréat professionnel, sur au moins deux épreuves adaptées. - Le contrôle ponctuel terminal de l'EPS s'effectue sur deux activités indissociables. - Les exigences sont identiques à celles du contrôle en cours de formation : le niveau 3 de compétence attendue pour le CAP-BEP et le niveau 4 de compétence attendue pour le baccalauréat professionnel et le BMA. 	

**BAC GÉNÉRAL ET TECHNOLOGIQUE : ORGANISATION DU CONTRÔLE EN COURS DE FORMATION
(Circulaire du 26/9/2019)**

CHAMP D'APPRENTISSAGE n° 1 : « Réaliser une performance motrice maximale mesurable à une échéance donnée »

Principes d'évaluation

- L'AFL1 s'évalue le jour du CCF en croisant la performance réalisée et l'efficacité technique, par une épreuve de référence respectant le référentiel national du champ d'apprentissage
- L'AFL2 et l'AFL3 s'évaluent au fil de la séquence d'enseignement et éventuellement le jour de l'épreuve, en référence aux repères nationaux
- L'évaluation de l'AFL2 peut s'appuyer sur un carnet d'entraînement ou un outil de recueil de données
- L'évaluation de l'AFL3 s'objective par la capacité des élèves à organiser eux-mêmes une séance de travail qui investit les rôles de juge et de coach/observateur
- L'équipe pédagogique spécifie l'épreuve d'évaluation du CCF et les repères nationaux dans l'APSA support de l'évaluation ; elle définit les barèmes de performance de part et d'autre de la référence nationale dans les différentes spécialités retenues.

Barème et notation

- L'AFL1 est noté sur 12 points
- Les AFL2 et 3 sont notés sur 8 points. La répartition des 8 points est au choix des élèves (avec un minimum de 2 points pour chacun des AFL). Trois choix sont possibles : 4-4 / 6-2 / 2-6

Choix possibles pour les élèves

- AFL1 : le mode de nage, la répartition d'un nombre d'essais de l'épreuve, le type de départ, d'élan, de virage... ..
- AFL2 et AFL3 : le poids relatif dans l'évaluation
- AFL3 : Le rôle (starter, chronométreur, ...), les partenaires (d'entraînement et/ou d'épreuve)

Repères d'évaluation de l'AFL1 « S'engager pour produire une performance maximale à l'aide de techniques efficaces, en gérant les efforts musculaires et respiratoires nécessaires et en faisant le meilleur compromis entre l'accroissement de vitesse d'exécution et de précision ».

Principe d'élaboration des épreuves du champ d'apprentissage

L'épreuve porte sur la production d'au moins **2 réalisations maximales mesurées et/ou chronométrées** ; elle **peut combiner deux activités** (deux courses, deux nages, deux lancers, etc.) ; **elle est collective** en relais ; elle doit permettre à tous les élèves de travailler et de récupérer de manière **cohérente avec la filière énergétique prioritairement sollicitée**.

Élément 1 : correspond à la meilleure performance dans chacune des réalisations (Exemple : performance avec élan réduit ET élan complet, plat ET haies, etc.). Un **seuil de performance médian (10/20) est fixé nationalement** et présenté dans l'annexe 1. Le reste du barème est à construire par les établissements.

Élément 2 : Il correspond à l'indice technique traduit par **des données chiffrées**. Ces indicateurs chiffrés sont à construire en équipe d'établissement (ex : l'écart entre les temps cumulés et le temps au relais, l'écart entre le temps au plat et sur les haies, le pourcentage de VMA, nombre de coups de bras, etc.). L'indice technique révèle la capacité de l'élève à créer, conserver/transmettre de la vitesse en coordonnant les actions propulsives. La note de l'AFL1 est établie au croisement du niveau de performance et de celui de l'efficacité technique.

Coordination des Actions Propulsives (CAP) : trajets moteurs, surfaces motrices, appuis, continuité, synchronisation des différentes actions corporelles propulsives ;

Vitesse utile : vitesse individuelle maîtrisée du déplacement qui ne dégrade pas les autres **facteurs de l'efficacité** (respiration, équilibration, coordination des actions propulsives, contrôles corporels, ressources physiques etc.), permettant de favoriser leur efficacité.

Éléments à évaluer		Repères d'évaluation																									
		Degré 1						Degré 2					Degré 3					Degré 4									
La performance maximale	Filles 	Barème Établissement						Barème Établissement					Seuil national de performance		Barème Établissement					Barème Établissement							
	Garçons 	Barème Établissement						Barème Établissement					Seuil national de performance		Barème Établissement					Barème Établissement							
		0	0,5	1	1,5	2	2,5	3	3,5	4	4,5	5	5,5	6	6,5	7	7,5	8	8,5	9	9,5	10	10,5	11	11,5	12	
L'efficacité technique		Le manque de vitesse nuit à la coordination des actions propulsives						Une vitesse qui nuit à la continuité des actions propulsives					Une vitesse utile contrôlée, qui sert la coordination des Actions Propulsives					Une vitesse maximale utile qui sert la continuité des actions propulsives									
L'indice technique chiffré révèle une :		L'élève crée peu de vitesse et la conserve mal /transmet peu ou pas. Les actions propulsives sont juxtaposées, non coordonnées et ralentissent.						L'élève crée de la vitesse mais la conserve/transmet peu. Les actions propulsives sont étriquées et incomplètes.					L'élève crée sa vitesse utile et la conserve/transmet. Les actions propulsives sont coordonnées et continues.					L'élève crée, conserve/transmet sa vitesse maximale utile. Les actions propulsives sont coordonnées, complètes et orientées.									

Seuil de performance indiqué pour : ½ fond ; haies longues basses ; haies courtes hautes ; sprint long ; sprint court ; relais court ; lancers ; sauts ; natation de vitesse.

Repères d'évaluation de l'AFL2 : S'entraîner, individuellement et collectivement, pour réaliser une performance.
A l'aide d'un carnet d'entraînement ou d'un recueil de données

Degré 1	Degré 2	Degré 3	Degré 4
Entraînement inadapté : Performances stables sur 1/4 des tentatives. Choix, analyses et régulations inexistants. Préparation et récupération aléatoires. Élève isolé.	Entraînement partiellement adapté : Performances stables sur 1/3 des tentatives. Choix, analyses et régulations à l'aide de repères externes simples. Préparation et récupération stéréotypées. Élève suiveur.	Entraînement adapté : Performances stables sur 2/3 des tentatives. Choix, analyses et régulations en adéquation avec ses ressources. Préparation et récupération adaptées à l'effort. Élève acteur.	Entraînement optimisé : Performances stables sur 3/4 des tentatives. Choix, analyses et régulations ciblées pour soi et pour les autres. Préparation et récupération adaptées à l'effort et à soi. Élève moteur/leader.

Repères d'évaluation de l'AFL3 « Choisir et assumer les rôles qui permettent un fonctionnement collectif solidaire. »

Degré 1	Degré 2	Degré 3	Degré 4
Rôles subis : Connaît partiellement le règlement et l'applique mal. Les informations sont prélevées et transmises de façon aléatoire.	Rôles aléatoires : Connaît le règlement et l'applique mais ne le fait pas respecter. Les informations sont prélevées mais partiellement transmises.	Rôles préférentiels : Connaît le règlement, l'applique et le fait respecter dans son rôle. Les informations sont prélevées et transmises.	Rôles au service du collectif : Connaît le règlement, l'applique, le fait respecter et aide les autres à jouer leurs rôles. Les informations sont prélevées, sélectionnées et transmises.

CHAMP D'APPRENTISSAGE n° 2 : « Adapter son déplacement à des environnements variés ou incertains »

Escalade, course d'orientation, sauvetage aquatique, VTT

Principes d'évaluation

- L'AFL1 s'évalue le jour du CCF en croisant la difficulté de l'itinéraire choisi, la pertinence du choix de ce niveau de difficulté et l'efficacité du déplacement par une épreuve de référence respectant le référentiel national du champ d'apprentissage
- L'AFL2 et l'AFL3 s'évaluent au fil de la séquence d'enseignement et éventuellement le jour de l'épreuve, en référence aux repères nationaux
- L'évaluation de l'AFL2 peut s'appuyer sur un carnet d'entraînement ou un outil de recueil de données
- L'équipe pédagogique spécifie l'épreuve d'évaluation du CCF et les repères nationaux dans l'APSA support de l'évaluation

Barème et notation

- L'AFL1 est noté sur 12 points (chacun des éléments est noté au moins sur 4 points)
- Les AFL2 et 3 sont notés sur 8 points. La répartition des 8 points est au choix des élèves avec trois possibilités de répartition : AFL2 = 4 pts /AFL3 = 4 pts ; AFL2 = 6 pts /AFL3 = 2 pts ; AFL2 = 2 pts /AFL3 = 6 pts

Choix possibles pour les élèves

- AFL1 : choix de la difficulté de l'itinéraire, éventuellement choix d'une modalité de pratique individuelle ou collective
- AFL2 et AFL3 : le poids relatif dans l'évaluation

Repères d'évaluation de l'AFL1 « S'engager à l'aide d'une motricité spécifique pour réaliser en sécurité et à son meilleur niveau, un itinéraire dans un contexte incertain. »

Principe d'élaboration des épreuves du champ d'apprentissage

- L'épreuve engage le candidat à choisir et réaliser un itinéraire adapté à son niveau, à partir de la lecture et de l'analyse des caractéristiques du milieu et de ses propres ressources. Elle offre différents choix possibles de niveau de difficulté ou de complexité de l'itinéraire (par exemple, cotation des voies en escalade, cotation des balises en course d'orientation, difficulté variable du parcours en sauvetage aquatique) et se déroule dans le cadre d'une durée ou de distances définies, suffisantes pour permettre à l'élève de révéler par sa conduite les compétences acquises (1)
- L'épreuve présente des éléments variés d'incertitude (2), en milieu plus ou moins connu, qui nécessitent de mener le jour de l'évaluation, seul ou à plusieurs, une analyse sur la pertinence du choix d'itinéraire.
- Elle intègre impérativement les éléments et conditions nécessaires à un engagement sécurisé dans la pratique.
- L'épreuve prévoit et définit des formes d'aide (3) nécessaires à l'expression des compétences des élèves, leur permettant de s'engager et de réguler si nécessaire leur projet d'itinéraire. Lorsque des modalités collectives et individuelles d'épreuves sont proposées, l'élève choisit celle dans laquelle il souhaite passer son épreuve (la notation reste quant à elle posée de manière individuelle). L'évaluation tient compte des différences filles-garçons.

Éléments à évaluer	Repères d'évaluation			
	Degré 1	Degré 2	Degré 3	Degré 4
Lire et analyser les caractéristiques des éléments du milieu pour choisir et conduire son itinéraire	Absence de lecture des caractéristiques du milieu, qui conduit à un manque de planification ou d'anticipation. Choix aléatoire sans prise en compte de ses ressources. Abandon ou dépassement important du temps imparti pour l'épreuve.	Lecture et analyse partielle des éléments du milieu. Choix d'un itinéraire peu approprié à ses ressources. Itinéraire conduit difficilement à son terme. Régulations nécessaires pour terminer l'épreuve dans les temps.	Lecture et analyse des éléments du milieu dans leur globalité. Choix et conduite d'un itinéraire approprié à ses ressources. Itinéraire réalisé en totalité et dans le temps imparti, sans modifier le niveau de difficulté initialement choisi.	Lecture et analyse prédictive du milieu et de ses éléments d'incertitude. Choix et conduite d'un itinéraire d'un niveau optimal au regard de ses ressources. Itinéraire réalisé en totalité et dans le temps imparti grâce à des ajustements opportuns en cours de déplacement face aux difficultés rencontrées.

	↔ Coefficient de difficulté de l'itinéraire (4)	↔ Coefficient de difficulté de l'itinéraire	↔ Coefficient de difficulté de l'itinéraire	↔ Coefficient de difficulté de l'itinéraire
Adapter son déplacement en fonction des caractéristiques du milieu et de son projet d'itinéraire	Milieu subi. Actions en réaction sans anticipation. Techniques mobilisées (placements, lignes d'appuis, direction, orientation et intensité des forces ou des déplacements) peu efficaces et non adaptées aux caractéristiques du milieu	Réalisation du déplacement de manière séquentielle ou discontinue, par ajustements successifs. Différenciation insuffisante des techniques mobilisées pour répondre de manière appropriée aux exigences du milieu et au projet d'itinéraire.	Déplacement continu dans les zones de moyenne difficulté. Déplacement adapté aux principales caractéristiques et problèmes posés par le milieu, en fonction du projet d'itinéraire. Différenciation et enchaînement des techniques mobilisées.	Déplacement fluide sur l'ensemble du parcours. Déplacement anticipé et adapté à la majorité des problèmes ou difficultés posés par le milieu, en lien avec le projet d'itinéraire. Différenciation et enchaînement de techniques anticipées et ajustées aux variations du milieu.

(1) Un abandon ou un dépassement important de la durée de l'épreuve lorsque celle-ci est fixée doivent être considérés comme un indicateur d'un choix d'itinéraire inapproprié de l'élève (degré 1 du 1er élément 1 de l'AFL1)

(2) Lorsque l'épreuve se déroule dans un milieu connu (sauvetage en piscine par exemple), l'incertitude peut ne pas être liée à la découverte du milieu mais d'une autre nature, évènementielle par exemple (nombre de mannequins à récupérer, déclenchement de leur coulée, etc.)

(3) Par exemple, grimpe en tête ou en mouli-tête en escalade, délai de conception du projet de déplacement, modalités de régulation du projet initial, etc.

(4) Pour chacun des deux éléments de l'AFL1, les co-évaluateurs positionnent l'élève dans un degré puis ajustent la note en fonction du niveau de difficulté/complexité de l'itinéraire réalisé par l'élève (par exemple cotation de la voie en escalade)

Repères d'évaluation de l'AFL2 « S'entraîner individuellement et collectivement, pour se déplacer de manière efficiente et en toute sécurité. »			
Degré 1	Degré 2	Degré 3	Degré 4
Entraînement inadapté Répétition et répartition des efforts dans le temps insuffisantes ou aléatoires. L'élève agit sans apprécier la pertinence de ses choix ni analyser ses prestations, dans un cadre individuel ou collectif.	Entraînement partiellement adapté Gestion de l'effort (intensité, répétition et répartition) peu appropriée aux caractéristiques du milieu et au projet d'itinéraire. L'élève identifie quelques éléments repérables de sa prestation, individuelle ou collective, les effets de certains choix, sans en retirer d'éléments de régulation ou de progrès.	Entraînement adapté Gestion des efforts (intensité, répétition et répartition) appropriée par rapport aux caractéristiques du milieu et du projet de déplacement. L'élève analyse ses prestations et les effets de ses choix, dans un cadre individuel ou collectif. Il cible certains éléments de régulation ou de progrès à court terme et organise sa pratique en conséquence.	Entraînement optimisé Gestion appropriée et régulation permanente des efforts par rapport aux caractéristiques du milieu et du projet de déplacement. L'élève analyse régulièrement ses prestations et ses choix, individuels ou collectifs, et se fixe des objectifs concrets pour progresser à court et moyen terme.

Repères d'évaluation de l'AFL3 « Coopérer pour réaliser un projet de déplacement, en toute sécurité. »			
Degré 1	Degré 2	Degré 3	Degré 4
Approximation dans la mise en œuvre des consignes et des rôles essentiels liés à la sécurisation individuelle et collective de la pratique. L'élève est centré sur sa propre pratique.	Application des consignes et tenue des rôles essentiels liés à la sécurisation individuelle et collective de la pratique, mais la mise en œuvre peut manquer de réactivité ou d'assurance. L'élève adhère aux conditions d'organisation.	Maitrise des éléments et tenue efficace des rôles nécessaires à la sécurité individuelle et collective, dans des situations variées. L'élève coopère et s'implique dans les analyses et prises de décisions collectives.	Maitrise des éléments, des rôles et conditions nécessaires à la sécurité individuelle et collective. Aide aux apprentissages des autres élèves. L'élève apprécie et s'adapte aux ressources des partenaires dans les analyses et prises de décision collectives.

CHAMP D'APPRENTISSAGE n° 3 : « Réaliser une prestation corporelle destinée à être vue et appréciée »

Danse(s), arts du cirque, acrosport, gymnastique sportive

Principes d'évaluation

- L'AFL1 s'évalue le jour du CCF en croisant la maîtrise gestuelle et la qualité de la composition, par une épreuve respectant le référentiel national du champ d'apprentissage
 - L'AFL2 et l'AFL3 s'évaluent au fil de la séquence d'enseignement et éventuellement le jour de l'épreuve, en référence aux repères nationaux
 - Pour l'AFL2, l'évaluation s'appuie sur l'engagement de l'élève dans le projet de création / d'enchaînement individuel ou collectif qui évolue dans le temps.
- Pour l'AFL3, l'élève est évalué dans deux rôles qu'il a choisis en début de séquence
L'équipe pédagogique spécifie l'épreuve d'évaluation du CCF et les repères nationaux dans l'APSA support de l'évaluation

Barème et notation

L'AFL1 est noté sur 12 points (chacun des éléments est noté au moins sur 4 points)
Les AFL2 et 3 sont notés sur 8 points. La répartition des 8 points est au choix des élèves avec trois possibilités de répartition : AFL2 = 4 pts /AFL3 = 4 pts ; AFL2 = 6 pts /AFL3 = 2 pts ; AFL2 = 2 pts /AFL3 = 6 pts

Choix possibles pour les élèves

- AFL1 : choix dans la composition présentée
- AFL2 et AFL3 : le poids relatif dans l'évaluation
- AFL3 : le choix des rôles

Repères d'évaluation de l'AFL3 Repères d'évaluation de l'AFL 1 « S'engager pour composer et réaliser un enchaînement à visée esthétique ou acrobatique destiné à être jugé, en combinant des formes corporelles codifiées » et « S'engager pour composer et interpréter une chorégraphie collective, selon un projet artistique en mobilisant une motricité expressive et des procédés de composition. »				
Principe d'élaboration des épreuves du champ d'apprentissage				
- L'épreuve engage le candidat à présenter une composition collective devant un public ; pour la gymnastique aux agrès, la présentation peut être individuelle. - Le cadre de l'épreuve est défini par l'équipe pédagogique : espace de pratique, durée (minimale à maximale), environnement sonore, tenue, éléments scénographiques, accessoires, nombre d'élèves dans le groupe (minimal et maximal). - Les projets de composition sont présentés avant l'épreuve par les élèves. Le contexte de l'épreuve peut prévoir deux passages au choix de l'élève avec un temps intermédiaire de concertation et/ou de régulation. L'image vidéo peut être un outil qui aide à la concertation voire au réajustement de la composition. - Le public peut être issu de la classe, du groupe ou élargi à la communauté éducative de l'établissement. - Pour les « activités codifiées », le code de référence définit les critères de composition, d'exécution, la difficulté des éléments, hiérarchisée dans au moins 3 niveaux. Le code précise les exigences qui relèvent de l'individuel et du collectif. - L'évaluation de l'AFL doit être favorisée par l'organisation et la durée de la séquence d'évaluation.				
Éléments à évaluer	Repères d'évaluation			
	Degré 1	Degré 2	Degré 3	Degré 4
S'engager pour composer et réaliser un enchaînement à visée esthétique ou acrobatique destiné à être jugé, en combinant des formes corporelles codifiées.				
Réaliser et maîtriser des formes corporelles de plus en plus complexes techniquement	Exécution aléatoire. <i>Formes corporelles inadéquates aux ressources, fautes, chutes.</i>  Coefficient de difficulté (1)	Exécution globalement maîtrisée. <i>Formes corporelles plutôt appropriées aux ressources avec des déséquilibres, des manques de contrôle.</i>  Coefficient de difficulté	Exécution maîtrisée et stabilisée. <i>Formes corporelles adaptées aux ressources, actions coordonnées</i>  Coefficient de difficulté	Exécution dominée. <i>Formes corporelles optimisées par rapport aux ressources, actions combinées.</i>  Coefficient de difficulté

Composer et présenter un enchaînement à visée esthétique/ acrobatique	Enchaînement morcelé. Présentation désordonnée. Attitude déconcentrée.	Engagement corporel inégal. Présence intermittente. Réalizations imprécises.	Enchaînement organisé. Présentation soignée. Attitude concentrée.	Enchaînement rythmé, optimisé. Présentation originale. Attitude engagée.
S'engager pour composer et interpréter une chorégraphie collective, selon un projet artistique en mobilisant une motricité expressive et des procédés de composition.				
S'engager pour interpréter : <i>Engagement corporel</i> <i>Présence de l'interprète</i> <i>Qualité de réalisation</i>	Engagement corporel timide. Présence et concentration faibles. Réalizations brouillonnes.	Engagement corporel inégal. Présence intermittente. Réalizations imprécises.	Fort engagement corporel /présence moindre ou Forte présence/engagement corporel moindre. Réalizations précises.	Relation optimale entre l'engagement corporel et une présence d'interprète sensible. Réalizations complexes.
Composer et développer un propos artistique Inventivité	Propos absent ou confus, projet sans fil conducteur. Réticence à la nouveauté, reproductions de formes.	Propos inégal, fil conducteur du projet intermittent. Inventivité naissante.	Propos lisible, projet organisé. Inventivité riche.	Propos épuré, projet structuré Inventivité affirmée.

(1) Les co évaluateurs positionnent l'élève dans un degré puis ajustent la note en fonction du niveau moyen de difficulté des éléments

Repères d'évaluation de l'AFL 2 « Se préparer et s'engager, individuellement et collectivement, pour s'exprimer devant un public et susciter des émotions. »			
Degré 1	Degré 2	Degré 3	Degré 4
Engagement intermittent ou absent dans les phases de préparation/ recherche/répétitions du projet. Travail individuel et/ou de groupe inopérant, improductif. Peu d'attention aux autres.	Engagement modéré dans les phases de préparation/recherche/répétitions du projet. Travail individuel et/ou de groupe irrégulier, parfois opérant. Adhère au groupe.	Engagement impliqué dans les phases de préparation/recherche/répétitions du projet. Travail individuel et/ou de groupe qui développe et précise la composition. Coopère dans le groupe.	Engagement soutenu dans les phases de préparation/recherche/répétitions du projet. Travail individuel et/ou de groupe qui enrichit et valorise les points forts. Apporte une plus-value au groupe.

Repères d'évaluation de l'AFL 3 « Choisir et assumer des rôles au service de la prestation collective. » L'élève est évalué dans au moins deux rôles qu'il a choisis (spectateur, juge, aide, parade, chorégraphe).			
Degré 1	Degré 2	Degré 3	Degré 4
L'élève ne s'engage pas dans les rôles choisis. Il contribue peu au fonctionnement du collectif.	L'élève assure correctement au moins un des deux rôles qu'il a choisis, mais avec hésitation et quelques erreurs. Il participe au fonctionnement du collectif.	L'élève assure les deux rôles choisis avec efficacité. Il favorise le fonctionnement du collectif.	L'élève assure les deux rôles choisis avec efficacité et aide les autres élèves dans la tenue de leur rôle. Il est un acteur essentiel pour le fonctionnement du collectif.

CHAMP D'APPRENTISSAGE n° 4 : « Conduire et maîtriser un affrontement collectif ou interindividuel pour gagner »

Badminton, tennis de table, boxe française, judo, basket-ball, football, handball, rugby, volley-ball

Principes d'évaluation

- L'AFL 1 s'évalue le jour du CCF en croisant le niveau de performance et l'efficacité technique et tactique, par une épreuve d'évaluation respectant le référentiel national du champ d'apprentissage
- L'AFL2 et l'AFL3 s'évaluent au fil de la séquence d'enseignement et éventuellement le jour de l'épreuve, en référence aux repères nationaux
- L'évaluation de l'AFL2 et/ou de l'AFL3 peut s'appuyer sur un carnet d'entraînement et/ou un outil de recueil de données
- Pour l'AFL3, l'élève est évalué dans au moins deux rôles qu'il a choisis en début de séquence (partenaire d'entraînement, arbitre, coach, observateur, organisateur, etc...)
- L'équipe pédagogique spécifie l'épreuve d'évaluation du CCF et les repères nationaux dans l'APSA support de l'évaluation

Barème et notation

- L'AFL 1 est noté sur 12 points (chacun des éléments est noté au moins sur 4 points)
- Les AFL2 et 3 sont notés sur 8 points. La répartition des 8 points est au choix des élèves avec trois possibilités de répartition : AFL2 = 4 pts /AFL3 = 4 pts ; AFL2 = 6 pts /AFL3 = 2 pts ; AFL2 = 2 pts /AFL3 = 6 pts

Choix possibles pour les élèves

- AFL1 : postes au sein de l'équipe de sports collectifs, style de jeu en raquettes, situation d'évaluation parmi celles proposées.
- AFL2 et AFL3 : le poids relatif dans l'évaluation
- AFL3 : les rôles évalués

Repères d'évaluation de l'AFL 1 « S'engager pour gagner une rencontre en faisant des choix techniques et tactiques pertinents au regard de l'analyse du rapport de force. »				
Principe d'élaboration des épreuves du champ d'apprentissage				
- L'épreuve engage le candidat dans plusieurs oppositions présentant des rapports de force équilibrés. En fonction des contextes et des effectifs, différentes possibilités sont possibles en termes de compositions d'équipe, de poules, de formules de compétition ou de formes de pratiques. Le règlement peut être adapté par rapport à la pratique sociale de référence (nombre de joueurs, modalités de mise en jeu, formes de comptage, etc.) pour permettre de mieux révéler le degré d'acquisition de l'AFL. - Pour chaque rencontre, un temps d'analyse est prévu entre 2 séquences de jeu pour permettre aux élèves d'ajuster leur stratégie au contexte d'opposition.				
Éléments à évaluer	Repères d'évaluation			
	Degré 1	Degré 2	Degré 3	Degré 4
S'engager et réaliser des actions techniques d'attaque et de défense en relation avec son projet de jeu	Peu de techniques maîtrisées. Faible efficacité des techniques d'attaque. Passivité face à l'attaque adverse.	Utilisation efficace d'une ou deux techniques préférentielles. Exploitation de quelques occasions de marque. Mise en place d'une défense dont l'efficacité est limitée.	Utilisation efficace de plusieurs techniques d'attaque ou de défense. Création et exploitation d'occasions de marque. Efficacité défensive avec quelques renversements du rapport de force.	Utilisation efficace d'une variété de techniques efficaces d'attaque et/ou de défense. Création et exploitation d'occasions de marque nombreuses et diversifiées. Opposition systématique et neutralisation de l'attaque adverse / Renversements réguliers du rapport de force.
	<i>Gain des matchs (1)</i> 	<i>Gain des matchs</i> 	<i>Gain des matchs</i> 	<i>Gain des matchs</i> 

Faire des choix au regard de l'analyse du rapport de force	Adaptations aléatoires au cours du jeu. Non prise en compte des forces et/ou faiblesses en présence. - Peu de projection sur la période d'opposition à venir.	Quelques adaptations en cours de jeu. Projet sommaire prenant en compte les forces et/ou les faiblesses les plus saillantes. - Projection sur la période d'opposition à venir.	Adaptations régulières en cours de jeu. Projet pertinent prenant en compte les principales forces et/ou les faiblesses en présence. - Choix stratégiques efficaces pour la période d'opposition à venir.	Adaptations permanentes en cours de jeu. Projet pertinent prenant en compte les forces et les faiblesses en présence. - Plusieurs alternatives de choix stratégiques pour la période d'opposition à venir.
--	--	---	---	--

(1) Pour chacun des deux éléments de l'AFL1, les co-évaluateurs positionnent l'élève dans un degré puis ajustent la note en fonction de la proportion des oppositions gagnées (tout l'empan de la notation du degré d'acquisition n'est pas systématiquement exploité)

Repères d'évaluation de l'AFL2 « Se préparer et s'entraîner, individuellement ou collectivement, pour conduire et maîtriser un affrontement collectif ou interindividuel. »

Degré 1	Degré 2	Degré 3	Degré 4
Entraînement inadapté Faible engagement dans les phases de répétition nécessaires à la stabilisation des apprentissages.	Entraînement partiellement adapté Engagement régulier dans les phases de répétition nécessaires à la stabilisation des apprentissages. L'élève a besoin d'être guidé dans ses choix d'exercices.	Engagement régulier dans les différents exercices. L'élève identifie un point fort ou un point faible pour lui-même ou son équipe, et choisit des exercices adaptés pour les travailler.	Engagement régulier dans les différents exercices. L'élève identifie plusieurs axes de progrès pour lui-même ou son équipe, et choisit et ordonne des exercices adaptés pour les travailler.

Repères d'évaluation de l'AFL3 « Choisir et assumer les rôles qui permettent un fonctionnement collectif solidaire. »
L'élève est évalué dans au moins deux rôles qu'il a choisis (partenaire d'entraînement, arbitre, coach, observateur, organisateur, etc.).

Degré 1	Degré 2	Degré 3	Degré 4
L'élève assure un des deux rôles choisis de manière inefficace et aléatoire. Il ne contribue pas au fonctionnement du collectif.	L'élève assure correctement au moins un des deux rôles qu'il a choisis, mais avec hésitation et quelques erreurs. Il participe au fonctionnement du collectif.	L'élève assure les deux rôles choisis avec sérieux et efficacité. Il favorise le fonctionnement collectif dans le respect des règles et de tous les acteurs.	L'élève assume avec efficacité plus de deux rôles. Il excelle dans les deux rôles qu'il a choisis. Il est un acteur essentiel du fonctionnement collectif.

CHAMP D'APPRENTISSAGE n° 5 : « Réaliser une activité physique pour développer ses ressources et s'entretenir »

Course en durée, musculation, natation en durée, step, yoga

Principes d'évaluation

- L'AFL1 s'évalue le jour du CCF en observant la séance d'entraînement proposée par le candidat, régulée en fonction de ses ressentis, par une épreuve d'évaluation respectant le référentiel national du champ d'apprentissage
- L'AFL2 et l'AFL3 s'évaluent au fil de la séquence d'enseignement et éventuellement le jour de l'épreuve, en référence aux repères nationaux
- L'évaluation de l'AFL2 peut s'appuyer sur le carnet de suivi
- L'équipe pédagogique spécifie l'épreuve d'évaluation du CCF et les repères nationaux dans l'APSA support de l'évaluation

Barème et notation

- L'AFL1 est noté sur 12 points (chacun des éléments est noté au moins sur 4 points)
- Les AFL2 et 3 sont notés sur 8 points. La répartition des 8 points est au choix des élèves avec trois possibilités de répartition : AFL2 = 4 pts /AFL3 = 4 pts ; AFL2 = 6 pts /AFL3 = 2 pts ; AFL2 = 2 pts /AFL3 = 6 pts

Choix possibles pour les élèves

- AFL1 et AFL2 : Choix du projet d'entraînement
- AFL1 et AFL2 : Choix des paramètres d'entraînement
- AFL3 : Choix des modalités d'aide de son ou ses partenaires
- AFL2 et AFL3 : Le poids relatif dans l'évaluation

Repères d'évaluation de l'AFL1 « S'engager pour obtenir les effets recherchés selon son projet personnel, en faisant des choix de paramètres d'entraînement cohérents avec le thème retenu. »

Principe d'élaboration des épreuves du champ d'apprentissage

- L'épreuve engage le candidat dans la mise en oeuvre d'un thème d'entraînement motivé par le choix d'un projet personnel.
- Cette mise en oeuvre fait référence à un carnet de suivi qui identifie et organise des connaissances et des données individualisées. Elle est préparée en amont et/ou le jour de l'épreuve. Elle peut être régulée en cours de réalisation par l'élève selon des ressentis d'effort attendus et/ou de fatigue.
- Les paramètres liés à la charge de travail (volume, durée, intensité, complexité, récupération, etc.) sont clairement identifiés dans une alternance temps de travail, temps de récupération et temps d'analyse.
- L'évaluation de l'AFL1 est favorisée par l'organisation et la durée de la séquence d'évaluation.

Éléments à évaluer	Repères d'évaluation			
	Degré 1	Degré 2	Degré 3	Degré 4
Produire	Gestuelles non maîtrisées, erreurs répétées. Utilisation inadaptée du matériel.	Dégradations observables à plusieurs reprises dans les gestuelles, les techniques ou les postures. Incohérence de la charge de travail par rapport aux ressources des élèves et/ou implication irrégulière. Incohérence du choix des paramètres par rapport au thème d'entraînement.	Gestuelles, techniques et/ou postures efficaces. Adaptation de la charge de travail aux ressources de l'élève et à l'effort poursuivi. Cohérence du choix des paramètres par rapport au thème d'entraînement.	Techniques ou gestuelle spécifiques et efficaces pour atteindre des zones d'efforts intenses et/ou prolongées. Charge de travail adaptée aux ressources de l'élève, optimisée et régulée au cours de l'action. Choix individualisé au regard du thème d'entraînement et des effets personnels recherchés.

Analyser	Non identification et non nomination des ressentis. Régulations absentes ou incohérentes.	Identification partielle et/ou ponctuelle des ressentis. Régulations inadaptées au regard des indicateurs relevés	Identification des ressentis. Relevé de données chiffrées exploitables. Régulations des paramètres grâce à des ressentis ou des données chiffrées.	Identification fine des ressentis reliée à l'activité. Régulations pertinentes à partir du croisement d'indicateurs chiffrés et de ressentis sélectionnés. Régulation différée (l'analyse est source de conception future).
----------	---	---	--	---

Repères d'évaluation de l'AFL2 : « S'entraîner, individuellement ou collectivement, pour développer ses ressources et s'entretenir en fonction des effets recherchés. »

Appui possible sur le carnet de suivi d'entraînement.

Degré 1	Degré 2	Degré 3	Degré 4
Choix de l'élève non référencés et potentiellement dangereux. L'élève conçoit/copie une séquence de travail inadaptée à ses ressources et/ou au thème d'entraînement choisi.	Mise en relation incohérente des indicateurs relevés et des effets recherchés. L'élève reproduit de manière stéréotypée et avec quelques incohérences un projet d'entraînement.	Construction de séquences de travail cohérentes à partir de paramètres simples. L'élève conçoit de manière pertinente son projet d'entraînement.	Personnalisation et régulations adaptées des paramètres de la séquence de travail. L'élève conçoit, régule et justifie son projet d'entraînement.

Repères d'évaluation de l'AFL3 : « Coopérer pour faire progresser. »

Degré 1	Degré 2	Degré 3	Degré 4
L'élève agit seul et pour lui-même et/ou interagit dangereusement avec ses partenaires.	L'élève collabore au niveau organisationnel avec son partenaire ponctuellement et/ou de manière inadaptée.	L'élève est disponible et réactif dans l'instant pour observer et aider son partenaire à partir d'indicateurs simples et exploitables.	L'élève est capable de conseiller un partenaire à partir d'indicateurs précis et pertinents (mise en relation des données et de ce qui est observé).